

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

Le directeur du cabinet

Paris, le 7 DEC. 2012

Messieurs les Présidents,

Le « Concours national des entrées de ville et de reconquête des franges urbaines » porté par vos deux associations, dont la fusion en fédération « Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM) » est en cours, s'inscrit pleinement dans les débats actuels sur la gestion durable de notre territoire, notamment la lutte contre le gaspillage des terres et l'amélioration de la qualité de notre cadre de vie, sujets sur lesquels des engagements ont été réaffirmés lors de la Conférence environnementale.

Le concours que vous portez, qui vise à distinguer des projets exemplaires d'entrée de ville ou de reconquête de franges urbaines, contribue à faire évoluer le regard porté sur ces lieux. Parce qu'il participe à faire prendre conscience de la diversité des paysages de franges, il contribue à lutter contre la banalisation des discours portés sur ces territoires et ainsi à lutter contre la banalisation de ces paysages eux-mêmes.

Le Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement a donc décidé d'accorder son patronage à la prochaine édition 2013 du « concours national des entrées de ville et de reconquête des franges urbaines », dont l'appel à projet sera lancé à l'automne 2012, dans le but d'apporter un soutien particulier à une action qui est au cœur de ses préoccupations et que vous défendez au quotidien, la promotion d'un cadre de vie de qualité, pour tous les citoyens.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de ma considération distinguée.



Manuel FLAM

Monsieur Christian PATTYN
Monsieur Kléber ROSSILLON
Présidents de la Ligue Urbaine et Rurale
Fédération Patrimoine-Environnement
20 rue du Borrégo
75020 PARIS